

ÉCOLE PSYCHANALYTIQUE DE STRASBOURG

E.P.S

Association de droit local

Siège social : 16, avenue de la Paix 67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG TI 435 119 631

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (exercice 2016)

30 novembre 2017

I – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'E.P.S.

(École Psychanalytique de Strasbourg)

1. Approbation du compte rendu de la dernière assemblée générale.

Vote à l'unanimité

2. Rapport moral et rapport d'activités

Jennifer Griffith

Je suis partie d'une fonction où j'écrivais un article pour le bulletin de l'agora après chaque réunion. Il s'agissait d'un travail de réflexion en binôme avec Martine Chessari, au bout d'un moment j'ai senti arriver l'impasse et commencé à réfléchir aux propositions qu'on pouvait faire pour aller de l'avant, à savoir mettre en place des ouvertures sur autre chose.

Jean-Richard Freymann

On a eu en particulier un exposé de Jean-Raymond Milley durant l'agora qui a repris la question du compagnonnage et le rapport au témoignage. Cet exposé est important car il permet de développer un travail au sein de l'école.

Jean-Raymond Milley

Pour moi la question du témoignage est importante car il s'agit d'une modalité de transmission de ce qui ne se transmet pas. La question était de savoir comment fonctionnait notre articulation entre

compagnonnage et témoignage, de pouvoir prendre un peu de hauteur par rapport à cela et de le mettre en perspective de manière critique et de le travailler. Il s'agit d'une modalité qui marche, qui produit des choses, nous sommes dans une École et il a nécessité de le formaliser de telle manière que cela fasse partie du corpus de l'École.

L'idée est de proposer ce texte comme support de réflexion sur la manière dont se passe le compagnonnage avec les analystes compagnons, sur la manière dont se passent les témoignages et sur l'après coup des témoignages et la manière dont cette expérience va s'inscrire dans l'École.

Il s'agit pour moi d'une expérience et j'ajouterais que ma fonction de suppléant telle que je la conçois est de pouvoir soutenir ce travail à l'intérieur de l'École.

Jean-Richard Freymann

On va reprendre d'ici peu la *Note Italienne* de Lacan où il soutenait l'idée que la modalité d'entrée dans le groupe italien devrait se faire sur la modalité de la passe. Cela n'a jamais été fait. Cela permettra d'aborder autrement nos procédures à la FEDEPSY.

Vote du rapport moral : à l'unanimité

3. - Rapport financier présenté par Jean-Claude Jansen, expert comptable

Activité de la société

- Situation et évolution de l'activité de l'association au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, les recettes totales de l'association se sont élevées à 36 071,50 €, soit une hausse de 7 529 € par rapport à l'exercice clos le 31/12/2015.

- Évolution prévisible et perspectives d'avenir

L'objectif pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017 est de maintenir le niveau d'activité actuel.

- Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Bilan financier

- Examen des comptes et résultats

Les cotisations encaissées dans le cadre de l'EPS se montent à 36 071,50 € et le montant des dépenses réalisées s'élève à 29 190,28 €. Il en résulte un bénéfice d'exploitation de 6 881,22 € auquel s'ajoute 379,91 € de produits financiers.

En conséquence, le bénéfice de l'exercice s'élève à 7 261,13 €.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 7 261,13 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

- au compte "Report à nouveau" 7 261,13 €
lequel compte passe ainsi de 36 689.16€ à 43 950,29 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de l'association seront de 43 950,29 €.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Vote et quitus des membres présents : à l'unanimité

II - Proposition de RÉVISION DES COTISATIONS pour 2017/2018

Question traitée à l'assemblée générale de la FEDEPSY (cf. compte rendu)

Fait à Strasbourg, le 18/12/2017

Dr Jean-Richard FREYMANN

Directeur de l'E.P.S.